

France-Mandelieu: Highways engineering services

OJ S 248/2020 21/12/2020

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Escota — Société des autoroutes Esterel, Côte d'Azur, Provence, Alpes

National registration number: 562 041 525 00071

Postal address: 432 avenue de Cannes – BP 41

Town: Mandelieu Cedex

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Postal code: 06211

Country: France

Contact person: Service «Marchés contrats»

E-mail: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Telephone: +33 493485000

Internet address(es):

Main address: www.vinci-autoroutes.com

Address of the buyer profile: <https://consultations-escota.safetender.com>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://consultations-escota.safetender.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://consultations-escota.safetender.com>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société de droit privé

I.5. Main activity

Other activity: Concessionnaire autoroutier

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

PIA — mission de maîtrise d'œuvre générale — résorption des points noirs du bruit: réalisation d'écrans acoustiques sur le réseau d'Escota (A8/A50 et A57)

Reference number: DMO.AH-20.043-2

II.1.2. Main CPV code

71311220 Highways engineering services

II.1.3.

Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le présent appel d'offres concerne les prestations de maîtrise d'œuvre générale relatives aux études et travaux de réalisation de dix écrans acoustiques sur le réseau d'Escota (A8/A50 et A57).

Les prestations concernent la conception du projet et le suivi des travaux ainsi que des missions complémentaires. Les travaux seront réalisés de nuit pour la moitié des écrans, et de jour pour l'autre moitié depuis le réseau communal ou autoroutier sous balisage.

Ces travaux sont situés dans les départements des Alpes-Maritimes (06) et du Var (83).

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71313100 Noise-control consultancy services, 71311000 Civil engineering consultancy services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

NUTS code: FRL05 Var

Main site or place of performance: Départements des Alpes-Maritimes (Cagnes-sur-Mer, Villeneuve-Loubet et Mougins — A8) et du Var (Cannet-des-Maures et Brignoles — A8, La Farlède — A57 et Sanary-sur-Mer — A50).

II.2.4. Description of the procurement

La mission principale, confiée au titre de la conception détaillée des travaux puis au titre du suivi de la réalisation des travaux, comprend notamment:

- 1) mission «AVP»: études d'Avant-projet, y compris BIM;
- 2) mission «PRO»: études de Projet, y compris BIM;
- 3) mission «DCE»: élaboration des Dossiers de consultation des entreprises, avec proposition d'allotissement au MOA dans le respect des objectifs fixés permettant d'atteindre les objectifs de qualité/pérennité/sécurité, coût et délais;
- 4) mission «ACT»: assistance au MOA pour la passation des marchés de travaux, y compris la préparation des dossiers pour présentation en vue d'approbation par la CM;
- 5) mission «VISA»: Visa des études d'exécution;
- 6) mission «DET»: Direction de l'exécution des travaux;
- 7) mission «OPC ETU»: Ordonnancement, pilotage et coordination de l'opération des phases Études;
- 8) mission «OPC TRA»: Ordonnancement, pilotage et coordination de l'opération des phases Travaux et récolement;
- 9) mission «SYN ETU»: élaboration des documents et plans de Synthèse de l'opération des phases Études, y compris BIM;
- 10) mission «SYN TRA»: élaboration des documents et plans de Synthèse de l'opération des phases Travaux et récolement, y compris BIM;

11) mission «AOR»: Assistance aux opérations préalables à la réception et au parfait achèvement avec le contrôle et le complément des DOE des entreprises jusqu'à approbation par le MOA.

Dans ces missions, le titulaire du marché assurera la mise en œuvre et l'administration de la gestion électronique de documents de l'opération conformément aux exigences et nomenclature du MOA.

Les missions complémentaires de coordination, d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage comprendront notamment:

12) mission «MC ECI»: études géotechniques G2 PRO sur la base des investigations géotechniques;

13) mission «MC RES»: assistance à réalisation des diagnostics, à préparation de conventions, pilotage des concessionnaires pour dévoiement et synthèses des réseaux;

14) mission «MC SYN ETU»: assistance à consolidation des études AVP et PRO;

15) mission «MC ACT ETU»: assistance à désignation de contrôles extérieurs pour audit sécurité en phase Études;

16) mission «MC ACT TRA»: assistance à désignation de contrôles extérieurs en phase Travaux;

17) mission «MC ENV 1»: assistance aux dossiers réglementaires (sites inscrits, Natura 2000, monuments historiques, coupe et abattage arbres...);

18) mission «MC ENV 2»: assistance aux dossiers Loi sur l'eau (LSE) (étude réglementaire réalisation et suivi des dossiers), et d'études de compatibilité avec les PPR Inondation existants ou en cours de mise en œuvre;

19) mission «MC OPC ETU»: synthèse de suivi OPC au périmètre de l'opération des phases Études;

20) mission «MC OPC TRA»: synthèse de suivi OPC au périmètre de l'opération des phases Travaux et récolement;

21) mission «MC DESC ETU»: assistance à l'obtention des DESC autoroutiers, synthèse de l'exploitation;

22) mission «MC DESC TRA»: assistance à l'obtention des DESC autoroutiers, synthèse de l'exploitation;

23) mission «MC BIM ETU»: suivi projet en BIM lors des phases Études;

24) mission «MC BIM TRA»: suivi projet en BIM lors des phases Réalisation et récolement;

25) mission «MC ASBC ETU»: Assistance au suivi budgétaire et comptable: prévision-suivi budgétaire et comptable, gestion risques des projets de la globalité de l'opération, pendant les phases Études;

26) mission «MC ASBC TRA»: Assistance au suivi budgétaire et comptable: prévision-suivi budgétaire et comptable, gestion risques des projets de la globalité de l'opération, pendant les phases Travaux et récolement;

27) mission «MC COM ETU»: assistance à la mise en œuvre de supports de communication de type plannings, schémas, notes techniques illustrées en phase Études;

28) mission «MC COM TRA»: assistance à la mise en œuvre de supports de communication type plannings, schémas, notes techniques illustrées en phase travaux.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 635 000,00 EUR

II.2.7.

Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 56

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

La tranche optionnelle concerne les missions de maîtrise d'œuvre de la phase Visa à la réception de l'ensemble des travaux relatifs à la réalisation des écrans acoustiques, y compris la phase de suivi garantie de parfait achèvement.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Cautionnement et garanties exigés: le titulaire se verra appliquer un cautionnement de 5 % du montant TTC du marché augmenté des avenants éventuels. Ce cautionnement sera normalement une garantie à première demande. Elle pourra éventuellement être remplacée par une caution personnelle et solidaire ou toute autre garantie jugée suffisante par le maître d'ouvrage.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement:

— sous-dossier A: habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession:

— pièce A1: une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (en cas de candidature en groupement d'entreprises, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants);

— pièce A2: une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Le sous-dossier A (pièces A1 et A2) peut être remplacé par l'imprimé DC1.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

— sous-dossier B: capacité économique et financière:

— pièce B1: déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 (trois) derniers exercices disponibles, ou équivalent.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, le maître d'ouvrage, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

— sous-dossier C:

— pièce C1: certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établis par des organismes indépendants ou preuve par tout moyen de la capacité technique:

Qualification Opqibi ou équivalent:

—— Opqibi 0331 Direction de l'Exécution des Travaux ou équivalent;

—— Opqibi 1218 Ingénierie en génie civil et gros œuvre courants ou équivalent;

—— Opqibi 1601 Études en acoustique ou équivalent.

En l'absence de qualification(s), la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références portant sur des prestations de même nature que celles demandées pour obtenir l'(les) identification(s) professionnelle(s) Opqibi 0331, 1218, 1601.

Les candidats étrangers devront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français et d'une note justifiant de l'équivalence avec les qualifications françaises demandées.

Minimum level(s) of standards possibly required:

— pièce C2: une liste de prestations exécutées de même nature, sur infrastructures routières à fortes contraintes d'exploitation au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, assortie d'attestation de bonne exécution pour les prestations les plus importantes. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des prestations et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'entreprises, le mandataire devra indiquer parmi les prestations listées, celles pour lesquelles il a assuré la coordination.

Nota: pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants) quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il(s) en disposera(ont) pour l'exécution du marché en les identifiant clairement au stade de la candidature et en produisant un engagement écrit de la part de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, le mandataire du groupement devra assurer la coordination technique des prestations des membres du groupement et devra justifier de sa capacité à assurer cette coordination technique. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement, s'il apparaît, après analyse des références et des capacités techniques du mandataire que celui-ci ne présente pas les références et capacités techniques suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement.

Les renseignements demandés aux III.1.2) et III.1.3) du présent avis peuvent être remplacés par l'imprimé DC2 dûment remplis.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 01/02/2021 Local time: 16:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 8 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 02/02/2021 Local time: 10:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

La présente procédure fait suite à la procédure ayant le numéro d'avis série S: [2020/S 115-279498](#) au JO déclarée sans suite pour infructuosité.

La présente procédure fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidats téléchargent gratuitement le dossier de consultation par voie électronique via la plate-forme de dématérialisation: <https://consultations-escota.safetender.com>

Les candidats doivent s'identifier en indiquant une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Le candidat conserve, à sa charge, la vérification régulière des messages reçus sur son adresse électronique. La responsabilité d'Escota ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée ou si elle n'a pas consulté ses messages.

Le dépôt des plis est possible exclusivement au travers de cette plate-forme, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixée en section IV.2.2).

Tous les renseignements relatifs au dépôt du pli (comprenant le dossier de candidature et le dossier d'offre) sont précisés dans le règlement de consultation.

Chaque transmission fait l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Il convient de le conserver précieusement pendant toute la durée de la procédure.

Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli «en dernière minute» et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme de dématérialisation. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt.

Tout transfert commencé dans les délais mais inachevé avant l'heure et la date limite sera rejeté par la plateforme. L'offre sera considérée comme une offre hors délai.

En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, il est joignable soit:

— par téléphone, au +33 825001326 de 9h00 à 18h00, sans interruption du lundi au vendredi, hors jours fériés;

— à l'adresse suivante: support@safetender.com

Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure est posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse n'est apportée en dehors de celle-ci.

Forme juridique que devra revêtir l'attributaire du marché:

Le marché sera attribué à un opérateur économique unique ou à un groupement d'opérateurs économiques solidaires (avec désignation d'un mandataire commun) ou conjoints (avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du maître d'ouvrage pour l'exécution du marché). En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement.

Chaque groupement d'opérateurs économiques devra présenter un dossier unique regroupé en un seul envoi.

Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements.

En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre.

Les candidats seront avisés ultérieurement de la suite donnée à leurs offres.

Les imprimés DC1 et DC2 sont téléchargeable sur le site: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Modalités de financement: 100 % Escota. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix seront révisables. Les comptes seront réglés sous forme d'acomptes périodiques dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture ou de la transmission du projet de décompte.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal judiciaire de Marseille

Postal address: 6 rue Joseph Autran

Town: Marseille

Postal code: 13006

Country: France

Telephone: +33 491155050

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le tribunal judiciaire de Marseille:

— un référé précontractuel avant la signature du contrat sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du contrat. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courrier électronique;

— un référé contractuel après la signature du contrat et au plus tard le trente-et-unième (31e) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal judiciaire de Marseille

Postal address: 6 rue Joseph Autran

Town: Marseille

Postal code: 13006

Country: France

Telephone: +33 491155050

Fax: +33 491544290

VI.5. Date of dispatch of this notice

16/12/2020